



## Communiqué de presse

### Votations fédérales du 10 février 2019

### La CVA dit NON à l'initiative populaire contre le mitage du territoire

Le 10 février 2019, nous voterons sur l'initiative « Stopper le mitage du territoire ». L'initiative des jeunes Verts veut geler l'étendue actuelle de la zone constructible. Elle prévoit que le classement d'un terrain dans la zone à bâtir soit obligatoirement précédé du reclassement en zone agricole d'une autre surface constructible de taille au moins équivalente et de valeur de rendement agricole comparable. Ces exigences irréalistes sont impossibles à satisfaire dans la pratique. Il en résulterait un frein à l'essor de l'économie et l'impossibilité d'implanter de nouveaux logements ou de nouvelles entreprises.

En dehors de la zone à bâtir, seules des constructions d'intérêt public et les constructions agricoles dépendantes du sol seront encore autorisées. Cela rendrait impossible la construction en zone agricole d'une halle d'engraissement de poulets ou l'édification de serres en verre, voire même de simples tunnels en plastique pour la culture maraîchère.

Le comité de la CVA dit NON à l'initiative contre le mitage du territoire. Il juge que l'extension des surfaces bâties dans notre pays est suffisamment restreinte par l'initiative Weber contre les résidences secondaires, approuvée par le peuple et les cantons en 2012, ainsi que par la dernière révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, adoptée en votation populaire en 2013.

Conthey, le 10 janvier 2019

*Pour tout renseignement supplémentaire :*

*Willy Giroud, président de la CVA      079 597 55 21*

*Pierre-Yves Felley, directeur de la CVA    076 427 10 30*